

**AVIS D'IMPÔT 2016**

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M THOMAS THIBAUT MICHEL
 FERNAND JACQUES BERNARD
 9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

Vos références

Numéro fiscal : 14 69 517 608 160 C
 Référence de l'avis : 16 91 4284330 72
 Numéro de contrat de prélèvement : M3 91 3094650 02
 RUM* : FR46ZZZ005002M391309465002
 Numéro de propriétaire : 471 T00365 G

Débiteur(s) légal(aux) :
 PROP/INDIVIS 0651 MCGQ7D
 M THOMAS THIBAUT MICHEL F

PROP/INDIVIS 02106 MCGXLB
 MME FIX BRIGITTE JACQUELINE

Numéro de rôle : 221
 Date d'établissement : 07/09/2016
 Date de mise en recouvrement : 31/08/2016

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 356,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 1 324,00 €

Acomptes mensuels versés 968,00 €

91121

Compte à débiter :
 FR21 2004 1000 0108 5542 5R02 073
 M THOMAS THIBAUT
 LBP CENTRE DE PARIS

Prochaines échéances 2016 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 17/10/2016

15 SEPTEMBRE 2016	121,00 €
17 OCTOBRE 2016	121,00 €
15 NOVEMBRE 2016	114,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2017

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2017 au titre des taxes foncières seront les suivants :

16 JANVIER 2017	132,00 €	15 JUIN 2017	132,00 €
15 FEVRIER 2017	132,00 €	17 JUILLET 2017	132,00 €
15 MARS 2017	132,00 €	16 AOUT 2017	132,00 €
18 AVRIL 2017	132,00 €	15 SEPTEMBRE 2017	132,00 €
15 MAI 2017	132,00 €	16 OCTOBRE 2017	132,00 €

